



Attaque sur mon ex-mari et sa maitresse

Par **audreyjulien**, le **10/10/2008** à **12:57**

Bonjour,

Voilà mon ex-mari a fait son changement d'adresse le 27 octobre 2008 pour aller s'installer chez sa maîtresse. Il avait en sa possession une carte VISA qui est débité sur le compte en commun a son nom et a mon nom a moi. IL a fait une dette de 1700 €, à ce jour, j'ai du rembourser une partie de cette dette alors que je n'y suis pour rien et je suis fichée à la banque. Je voudrais savoir si je peux attaquer mon ex-mari et sa maîtresse pour les dettes qu'ils ont fait, pour avoir été fiché a la banque et récupérer la partie que j'ai versé.

Vous en remerciant

Par **Tisuisse**, le **10/10/2008** à **13:03**

Je suppose que, pour votre divorce, vous aviez un avocat. Qu'en pense votre avocat ? Pourquoi ne pas aller à la banque, avec votre jugement de divorce, pour clôturer le compte commun ?